



Humanrights.ch | MERS

Humanrights.ch retire sa plainte contre le chœur des jodlers

Communiqué aux medias

24 septembre 2009. Après que le chœur des jodlers d'Urnäsch se soit excusé hier dans l'émission de la télévision alémanique 'Schweiz aktuell', Humanrights.ch a décidé de retirer sa plainte pénale pour probable violation de l'interdiction pénale de discrimination raciale. Humanrights.ch reste cependant persuadé que l'objet pénal demeure; toutefois, l'association de défense des droits humains estime que, plutôt qu'un jugement pénal, ce sont à la fois une attitude respectueuse envers toutes les minorités de notre pays et une réflexion critique face aux limites de la liberté d'expression qui **important.**

La liberté d'expression n'est pas seulement un élément indispensable de l'épanouissement humain, mais elle est bien d'un des fondements de toute communauté démocratique. Elle mérite donc une position privilégiée dans un état de droit démocratique comme la Suisse. Le droit fondamental à la libre communication garanti à tout un chacun de se former une opinion, d'avoir son propre avis, et de le partager, avec tous les moyens autorisés, à de tierces personnes même s'il s'agit parfois d'expressions irréfléchies, empreinte d'émotions, issues du quotidien.

Cela ne veut pas dire que la liberté d'expression est absolue. La Cour européenne des droits de l'homme a établi que toute communication doit être portée par un minimum d'égard et de tolérance mutuels. C'est ainsi qu'elle peut être limitée, à partir du moment où une personne devient exposée à des réflexions discriminatoires en public; ou, en particulier, lorsqu'il s'agit de groupes de personne qui sont exposés à des stigmatisations croissantes (p.ex. les reproches en bloc de l'augmentation de la violence) et qui sont quotidiennement discriminés (p.ex. dans la recherche d'emploi, de logement, à l'école ou dans les loisirs). Le respect des droits humains est le garant de la cohésion sociale de notre pays.

Contact

Tarek Naguib, membre du Comité de Humanrights.ch
Tel. 079 350 63 18 ou 031 302 01 61
Courriel: info@humanrights.ch